

COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du MERCREDI 25 JUIN 2025

Sur la convocation de Mr le maire les membres du Conseil Municipal se sont réunis à 18 h 00 à la salle de la Petite Ecole. Charles Tilquin, excusé, donne pouvoir à René Richard. Le maire propose Jacques Waeber comme secrétaire de séance et propose de rajouter deux sujets à l'ordre du jour (toiture lavoir, travaux rues Herbue et Neuve). Le Conseil Municipal valide. Après lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 15 avril 2025, le maire ouvre la séance.

Ordre du jour :

➤ Consultation sur l'arrêt du PLUi de la CC3F :

Après des années de construction du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) avec CC3F et les élus des villages, les travaux de création de ce PLUi sont finis.

Il s'agit donc que le conseil municipal se prononce sur cet arrêt proposé par CC3F.

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité l'arrêt du PLUi.

Cet arrêt n'est pas une fin en soi car, en effet, il va s'ensuivre, entre autres, une enquête publique où les habitants pourront encore faire des remarques avec comme objectif une validation définitive début 2026.

➤ ONF :

- Place de retournement et de dépôt

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis (8757 euros) de la société Boureau.

- Destination des coupes et affouages 2026

Les hêtres des coupes 30 et 31 et les résineux des coupes 40, 41, 42 et 27 vont être marqués.

Les coupes 11, 12 et 13 seront éclaircies après la réalisation de l'aire de dépôt.

Affouages 2025 : Coupes 3, 4, 7, 8 et 15

Affouages 2026 : Coupes 16 et 17

Affouages 2027 : Coupes 30 et 31

➤ Travaux réfection rue de l'Herbue et rue Neuve:

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des devis de la société Boureau.

➤ Travaux toiture du lavoir :

Les tuiles du lavoir sont encrassées et la mousse risque, à terme, de fragiliser les tuiles. Un démoussage mécanique est requis.

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis (2113.24 euros) de la société Bâti-Waeber

Questions diverses :

- Grille du monument :

Le devis pour réparation s'élève à 9900 euros et nous serons remboursés à hauteur de 8500 euros.

- Frigo de la salle polyvalente :

La partie congélation ne fonctionne plus.

- *Démantèlement réseau poulaillers :*

Les deux lampadaires supprimés à l'occasion de ce démantèlement vont être réutilisés. Un sera installé chemin du Préport et le second sur le poteau au bout de la place Buzoni.

- *Inventaire du matériel communal :*

Sur le dernier compte rendu de la réunion du conseil du 15 avril vous avez pu lire que cet inventaire n'avait pas donné satisfaction. En effet un ensemble conséquent de matériel, pourtant acheté, factures à l'appui, n'a pas pu être présenté par l'employé communal lors de cet inventaire. Au 25 juin la situation est toujours la même.

Le conseil municipal, après avoir longuement débattu sur ce sujet, demande à l'unanimité au maire de :

- 1) Convoquer urgemment l'employé communal pour réaliser son entretien individuel annuel en abordant spécifiquement l'absence de ces matériels et en cherchant des solutions pour qu'ils reviennent à la commune.
- 2) Se renseigner urgemment auprès du Centre de Gestion sur la conduite à tenir vis-à-vis du problème rencontré.

D'autre part les matériels recensés comme encore présents lors de l'inventaire et achetés sans que la commune en ait besoin dans l'immédiat vont être retirés du Laboratoire et rangés en lieu sûr.

- *Prochaine réunion CM 2025 :*

En septembre.

CLOTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne réclamant la parole, le maire déclare à 20 h 20 la séance levée.